

Chirurgie ambulatoire

Cette formule d'hospitalisation de courte durée vous permettra de regagner votre domicile après quelques heures passées à la clinique chirurgicale Saint-Charles.

Votre sortie le jour même de l'intervention est la conséquence de l'application des protocoles de Réhabilitation Améliorée du Patient.

Les informations délivrées par les médecins et la clinique, la préparation de votre entrée, de votre hospitalisation, de votre sortie, et le respect des consignes données sont les points clés de la réussite de votre séjour.

Étape 1 : organiser l'entrée et votre retour à domicile

Dès la consultation de chirurgie et la consultation d'anesthésie, vous allez organiser votre sortie.

Vous recevez des consignes à suivre avant et après hospitalisation, vous devez lire attentivement les documents.

Voici quelques conseils pour préparer au mieux votre intervention et votre retour à domicile :

Préparation de votre hospitalisation :

- Passer à la pharmacie avant votre hospitalisation chercher les médicaments qui vous ont été prescrits pour votre préparation préopératoire et pour votre sortie à domicile; cela vous permettra de rentrer tranquillement chez vous directement après l'intervention.
- Débuter les traitements préopératoires si prescrits : collyre, médicaments contre les hématomes...
- Effectuer les bilans complémentaires demandés (bilan sanguin, bilan cardiologique, bilan dentaire, bilan radiologique, I.R.M....); les résultats sont à envoyer au médecin prescripteur, chirurgien ou anesthésiste.

Préparation de votre sortie :

- Prendre rendez-vous avec une infirmière à domicile, kinésithérapeute, laboratoire si le chirurgien vous a prescrit des soins postopératoires
- Préparer la glace dans votre congélateur si un refroidissement de la zone opératoire vous a été conseillé.

- Prévoir un accompagnant qui doit vous reconduire à domicile (il est interdit de conduire le jour de l'intervention) et partager ces informations avec lui.
- En fonction de votre chirurgie, le praticien peut vous demander qu'une personne soit présente avec vous à votre domicile la nuit qui suit l'intervention.

Préparation des documents administratifs :

- Bien lire les documents qui vous sont remis et qui sont énumérés sur la check list remise à la pré-admission et qui vous informent de votre prise en charge : le consentement et le devis chirurgical (si remis par le chirurgien), l'information sur l'anesthésie, le devis estimatif d'anesthésie, le document « chirurgie ambulatoire », l'autorisation d'opérer pour les mineurs à signer par les deux parents ainsi qu'une photocopie de leur pièce d'identité respective, la désignation de la personne de confiance (avertie).
- Signer les documents demandés : Pensez à les ramener le jour de votre entrée, et vous vous engagez à respecter toutes les recommandations qui vous auront été transmises; les documents seront récupérés par la clinique le jour de votre entrée.
- Contacter votre mutuelle pour signaler l'intervention et les dépassements d'honoraires pour obtenir une prise en charge (photocopies des devis estimatifs).

Étape 2 : préparer votre intervention

Certaines précautions doivent être prises pour être hospitalisé(e) en toute sécurité.

Risques infectieux :

Les risques infectieux peuvent être majorés si vous ne respectez pas les consignes suivantes :

- Se laver les mains régulièrement
- Veiller à son hygiène corporelle et à la propreté vestimentaire
- Assurer la propreté de l'environnement : literie, aération de l'habitation, animaux domestiques (attention aux poils et aux puces)

Il est recommandé de suivre les consignes préopératoires de préparation corporelle :

- La dépilation si demandée par le chirurgien

- Une douche et un shampoing normal à domicile le matin de votre intervention, puis porter des vêtements propres et confortables.
- Ne pas aller chez le coiffeur avant votre entrée
- Enlever vernis, vernis semi-permanent, faux ongles : les ongles doivent être propres et courts
- Ne pas vous maquiller
- Enlever bijoux (dont alliance) et piercing

Le tabagisme est à l'origine de nombreuses complications (troubles de la vascularisation, retard de cicatrisation, infection, troubles respiratoires).

L'interruption du tabac 6 à 4 semaines avant et après votre intervention limite considérablement ces risques.

L'alcool diminue également les résistances de votre organisme aux infections.

Jeûn : Il est important de respecter les consignes de jeûn de l'anesthésiste le jour de votre intervention, vous trouverez cette information sur la feuille « Département d'anesthésie réanimation : CHIRURGIE AMBULATOIRE ».

Pour faciliter votre hospitalisation et votre retour, l'accompagnant et la personne de confiance sont des aides précieuses, il est fortement recommandé de partager toutes ces informations avec eux.

Si vous avez un empêchement, contacter la clinique au plus vite au 04 72 10 26 26

Pour réussir votre entrée sans stress, la veille de votre intervention : reportez-vous à la liste des « démarches à effectuer avant votre entrée à la clinique » qui vous a été remise lors de votre pré admission.

Étape 3 : être appelé la veille de l'entrée par la clinique

La secrétaire médicale du service ambulatoire vous appellera la veille pour vous donner l'heure d'entrée et rappeler les consignes à respecter.

Si vous n'êtes pas joignable, elle laissera un message sur votre répondeur, pensez à le consulter. Le numéro, qui permet de vous appeler, est celui que vous avez noté sur la feuille de pré admission remplie à l'accueil de la clinique ; préciser un autre numéro, si vous n'êtes pas joignable au numéro précédent.

Si vous n'avez pas d'informations la veille de votre entrée, appeler le bureau des appels au 04 26 84 20 31.

Étape 4 : être accueilli le jour de votre entrée et connaître votre parcours de soin

Lors de votre arrivée, présentez-vous à l'accueil de la clinique. Vous serez dirigé vers le service ambulatoire où une infirmière vous accueillera.

Ce temps d'accueil comprend :

- La vérification de votre identité (procédure d'identitovigilance), un bracelet d'identification est posé au poignet ou à la cheville en fonction de votre intervention.
- L'infirmière récupère tous les documents signés.
- Le contrôle et la validation du respect des consignes préopératoires.
- La préparation préopératoire : se laver les mains, se vêtir du kit d'opéré et d'un peignoir, votre intimité sera respectée ; ôter appareil dentaire, lentille de contact, bijoux.
- L'administration de traitement (collyres, médicaments contre la douleur...) en fonction de votre intervention.

Vous êtes accompagné au bloc opératoire par le brancardier.

Ensuite, vous êtes surveillé en salle de surveillance post-interventionnelle.

C'est le médecin anesthésiste qui donne l'autorisation de retour dans le service ambulatoire, n'hésitez pas à signaler tout inconfort, douleur, nausées...

L'infirmière assure votre surveillance, prend en charge votre douleur et assure les premiers soins postopératoires.

Le lever, la réalimentation et une réhydratation dans les plus brefs délais évitent l'hypoglycémie, les nausées et la fatigue postopératoire ; vous récupérez plus rapidement de votre intervention.

Votre sortie est validée par le médecin. Si besoin pour des raisons médicales vous pouvez rester la nuit à la clinique.

Étape 5 : le retour à domicile et l'appel du lendemain

La secrétaire médicale du service ambulatoire vous appellera le lendemain pour prendre de vos nouvelles ou le lundi si vous êtes opéré(e) le vendredi. Elle évaluera la douleur, le sommeil, le site opératoire et votre satisfaction.

En cas de problème après l'hospitalisation, vous pouvez appeler une infirmière du service de soins 24h/24h au 04 72 10 26 26.

Votre médecin traitant est tenu informé de votre hospitalisation et a reçu toutes les informations concernant votre hospitalisation (compte-rendu opératoire, courrier d'hospitalisation, doubles des prescriptions, résultats d'examens).